



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité  
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL  
04 50 33 61 13  
damien.gourdol@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le lundi 12 juillet 2010

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département  
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

circulaire : n° 2010-40

objet : Pavoisement pour la fête nationale du 14 juillet 2010.

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'à l'occasion de

la fête nationale le mercredi 14 juillet 2010,

les bâtiments et édifices publics doivent être pavoisés toute la journée aux couleurs françaises.

Il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le préfet

*signé*

Jean-Luc VIDELAINE